



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Convocation¹

Lundi 18 novembre 2013, à l'issue de la réunion précédente
Rue du Lombard, 69 – Salle 101

Ordre du jour

- 1. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013**
99 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013
99 (2013-2014) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé de M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, pour ce qui concerne ses compétences.
- Discussion et examen des tableaux *partim*, pour ce qui concerne ses compétences au sein de la commission.
- Avis.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

2. Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014

100 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014

100 (2013-2014) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé de M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, pour ce qui concerne ses compétences.
- Discussion et examen des tableaux *partim*, pour ce qui concerne ses compétences au sein de la commission.
- Avis.

3. Divers

Composition de la commission

Président : M. Hamza Fassi-Fihri

Vice-présidents : M. Eric Tomas, M. Emir Kir

Membres effectifs :

PS : M. Philippe Close, M. Alain Hutchinson, M. Emir Kir, M. Eric Tomas

Ecolo : M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin

MR : M. Philippe Pivin, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

FDF : M. Emmanuel De Bock, M. Serge de Patoul

cdH : M. Hamza Fassi-Fihri

Membres suppléants :

PS : M. Mohamed Daïf, Mme Caroline Désir, M. Christian Magéus, M. Mohamed Ouriaghli, M. Charles Picqué

Ecolo: Mme Dominique Braeckman, M. Jacques Morel, Mme Magali Plovie, Mme Barbara Trachte

MR : M. Olivier de Clippele, M. Willem Draps, Mme Viviane Teitelbaum

FDF : M. Michel Colson, M. Didier Gosuin, Mme Caroline Persoons

cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Joël Riguelle

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe"*.

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).